

AR Prefecture

006-210600771-20240208-271-DE
Reçu le 20/02/2024

Département

Des
Alpes Maritimes

Arrondissement
De Nice

Commune
de
Lucéram

Nombre de Conseillers

En exercice	15
Présents	12
Votants	14

Pour	14
Contre	0
Abstentions	0

Délibération N°271

**Engagement,
liquidation et
mandatement des
dépenses
d'investissement
jusqu'à l'adoption des
budgets primitifs 2024**

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-quatre, le huit février, le Conseil Municipal de la Commune de Lucéram, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Michel Calmet Maire.

Etaient présents : M. Michel Calmet, Mme Christiane Ricort, M. Jean-Louis Dalloni, Mme Michèle Barnoin, M. Pierre Marseille, M. Richard Fonti, M. Didier Lambert, M. Louis Fadas, M. Pierre Natali, Mme Josiane Cordier, Mme Evelyne Brisson, Mme Nathalie Chiavarino formant la majorité des membres en exercice.

Etaient représentés : Mme Audrey Varro par M. Michel Calmet, Mme Séverine Canino par M Jean-Louis Dalloni.

Etait absent : Monsieur Jean-Pierre Prioris

Conformément à l'article L 2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil municipal.

Madame Christiane Ricort ayant obtenu la majorité des suffrages a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Monsieur le Maire rappelle que l'article L1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit que « *jusqu'à l'adoption du budget ou jusqu'au 15 avril, en l'absence de l'adoption du budget avant cette date, l'exécutif de la collectivité territoriale peut, sur autorisation de l'organe délibérant, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette* ».

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal, afin de ne pas rompre la chaîne des règlements d'opérations budgétaires et comptables, de recourir à cette faculté dans l'attente du vote du budget primitif 2024 de la Commune et du budget de l'eau et de l'assainissement de Lucéram et Peira-Cava, étant entendu que l'autorisation précise le montant et l'affectation des crédits.

Pour le budget de la Commune, les calculs sont les suivants :

AR Prefecture

006-210600771-20240208-271-DE
Reçu le 20/02/2024

Opérations	Article/chapitre	Crédits votés au BP 2023	Crédits pouvant être ouverts
Sans opération	231/23	613 883.43 €	153 470.86 €
Opération d'équipement N° 318 (vidéo surveillance)	231/23	13 122.80 €	3 280.70 €
Opération d'équipement N° 321 (tx sylvicoles)	2117/21	6 000.00 €	1 500.00 €
Opération d'équipement N° 326 (équipement 3 en 1)	2188/21	4 000.00 €	1 000.00 €
Opération d'équipement N° 327 (diagnostic patrimoine)	203/20	66 000.00 €	16 500.00 €
Opération d'équipement N° 329 (aménagement morga)	2188/21 231/23 Total	15 000.00 € 15 000.00 € 30 000.00 €	3 750.00 € 3 750.00 € 7 500.00 €
Opération d'équipement N° 331 (caveaux et jardin souvenir)	2131/21	4 200.00 €	1 050.00 €
Opération d'équipement N° 332 (acquisition marmottes et travaux)	231/23	467 000.00 €	116 750.00 €
Opération d'équipement N° 335 (acquisition et maison baous)	231/23	182 904.00 €	45 726.00 €
Opération d'équipement N° 337 (chaufferie école)	231/23	68 715.60 €	17 178.90 €
Opération d'équipement N° 338 (travaux capucines)	231/23	250 000.00 €	62 500.00 €
Opération d'équipement N° 339 (voirie 2022-2023)	231/23	51 860.30 €	12 965.08 €
Opération d'équipement N° 340 (sécurisation route des mounts)	231/23	158 416.00 €	39 604.00 €
Opération d'équipement N° 341 (aménagement champ de tir)	231/23	4 277.20 €	1 069.30 €
Opération d'équipement N° 342 (matériel et équipement sécurité)	2156/21	8 000.00 €	2 000.00 €
Opération d'équipement N° 343 (parc aventure)	2188/21 231/23 Total	15 960.00 € 31 917.60 € 47 877.60 €	3 990.00 € 7 979.40 € 11 969.40 €

AR Prefecture

006-210600771-20240208-271-DE
Reçu le 20/02/2024

Opération d'équipement N° 344 (études caserne)	203/20	36 000.00 €	9 000.00 €
Opération d'équipement N° 72 (bâtiments communaux)	231/23	58 337.30 €	14 584.33 €
Opération d'équipement N° 73 (voirie)	231/23	69 916.00 €	17 479.00 €
Opération d'équipement N° 81 (matériel)	2156/21	5 000.00 €	1 250.00 €
	2157/21	30 000.00 €	7 500.00 €
	2183/21	8 000.00 €	2 000.00 €
	2184/21	2 000.00 €	500.00 €
	2188/21	35 000.00 €	8 750.00 €
	Total	80 000.00 €	20 000.00 €
Total		2 220 510.23 €	555 127.57 €

Pour le budget de l'eau et de l'assainissement de Lucéram et Peira-Cava, les calculs sont les suivants :

Opérations	Article/chapitre	Crédits votés au BP 2023	Crédits pouvant être ouverts
Sans opération	2315/23	82 580.78 €	20 645.20 €
Opération d'équipement N° 204	203/20	10 000.00 €	2 500.00 €
	2315/23	64 353.31 €	16 088.33 €
	Total	74 353.31 €	18 588.33 €
Opération d'équipement N° 217	2315/23	28 000.00 €	7 000.00 €
Opération d'équipement N° 260	2315/23	10 000.00 €	2 500.00 €
Opération d'équipement N° 272	2315/23	27 348.00 €	6 837.00 €
Opération d'équipement N° 296	2315/23	100 000.00 €	25 000.00 €
Total		322 282.09 €	80 570.53 €

Où l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- D'autoriser Monsieur le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette.

Fait à Lucéram les jour mois et an que susdits.

Le Président de séance,
Michel Calmet



La Secrétaire de séance
Christiane Ricort



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir dans un délai de deux mois à compter de la publication, soit par voie postale devant le tribunal administratif de Nice, 18 avenue des fleurs 06000 Nice, soit par voie électronique à partir de l'application Télérecours, accessible par le lien suivant <https://www.telerecours.fr/>.

AR Prefecture

006-210600771-20240208-271-DE
Reçu le 20/02/2024